



MAIRIE de NAJAC

Najac, le 27 juillet 2026

OBJET : Convocation à une réunion du Conseil municipal

Mes Chères et Chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu :

Le vendredi 31 juillet 2026, à 20 heures
A la Salle des Fêtes, 1 place Suzette Véry

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Examen et vote

- Budget/finances : Décision modificative (budget communal – budget VVF),
- Budget/finances : Décision modificative (budget communal – budget assainissement),
- Assainissement : Facturation du service public de l'assainissement collectif – réévaluation du tarif de la partie fixe « abonnement » et de la part variable,
- Voirie : Approbation de la convention de prestation de services pour la rédaction des pièces d'un accord-cadre à bons de commande relatif à des travaux de voirie communale avec Ouest Aveyron Communauté,
- Tourisme : Approbation des rapports d'activités et de gestion de la SPL Ouest Aveyron Tourisme pour l'année 2025,
- Associations : Approbation du projet de convention d'occupation du domaine public avec attribution de subventions au profit du Comité des fêtes,
- Scolaire : Renouvellement de l'adhésion à l'association ADOC 12,
- Ressources humaines : Création d'un emploi permanent d'ATSEM,
- Ressources humaines : Création d'un emploi non-permanent d'ATSEM,
- Urbanisme : Cessions de biens soumis au Droit de Prémption Urbain.

Après la clôture de séance, un échange aura lieu entre les Najacois(es) et les élu(e)s.

Je vous prie de croire, mes Chères et Chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M. Le Maire,
Pierre-Jean BARTHEYE.

